

Déclaration d'Intérêts

à remplir par les agents du GAL et les membres du Comité de Programmation Leader

L'article 2 de la loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique définit la notion de "conflit d'intérêts" comme "toute situation d'interférence entre un intérêt public et les intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction.

La présente déclaration d'intérêt a pour objectif la prévention des conflits d'intérêts au sein du GAL du pays de Balagne. Les Déclarations d'Intérêts doivent être actualisées à l'initiative des déclarants dès qu'un fait nouveau intervient dans la situation professionnelle ou personnelle du déclarant.

NOM :	PRENOM :
FONCTION AU SEIN DU GAL :	
	<input type="checkbox"/> Agent territorial <input type="checkbox"/> Membre du collège Public <input type="checkbox"/> Membre du collège Privé
Adresse professionnelle	
Adresse personnelle	
Numéro de téléphone	
Adresse électronique	

Activités professionnelles pendant les 5 dernières années	Employeur
	Description de l'activité

	Période d'exercice
	Rémunération année par année
Activités de consultant pendant les 5 dernières années	Employeur
	Description de l'activité
	Période d'exercice
	Rémunération année par année
Participations à des organes dirigeants pendant les 5 dernières années	Entité concernée
	Description de la fonction
	Période d'exercice
	Rémunération année par année
Participations financières	Société concernée
	Participation (en %) si connue
	Nombre de parts détenues
	Capital détenu en €
	Rémunération perçue la dernière année
Activités du conjoint, partenaire de PACS ou concubin	Identité du conjoint
	Employeur
	Description de l'activité
Activités bénévoles	Structure d'exercice
	Description de l'activité
Fonctions et mandats électifs	Description de la fonction
	Période d'exercice
	Rémunération année par année

Je m'engage en cas de modification des liens ci-dessus ou du fait de l'acquisition d'intérêts supplémentaires devant être portés à la connaissance du GAL du pays de Balagne, à en informer celui-ci et à procéder immédiatement à une nouvelle déclaration d'intérêts. Cette déclaration ne me décharge pas de mon obligation de rappeler les intérêts que je peux avoir au début de l'examen de tout projet soumis au comité de programmation.

Fait à _____

Le _____

Signature

Les informations recueillies ne sont pas informatisées. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.